

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



DISCOURS

du Vice-Premier Ministre, Ministre chargé du Budget

Monsieur **MUKOKO SAMBA**

A

A L'OCCASION DE LA DIX HUITIEME CONFERENCE DES PARTIES

A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES

SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SERVANT DE HUITIEME REUNION

DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO

DOHA, le 5 Décembre 2012

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Permettez moi tout d'abord d'exprimer en mon nom propre et au nom de la délégation qui m'accompagne, les remerciements les plus sincères pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé par le Royaume du Qatar.

Je tiens également à vous féliciter pour votre nomination au rang de président de la COP18 et à ce titre tous nos espoirs reposent sur votre bienveillance et votre sagesse pour faire en sorte que les résolutions prises fassent que les aspirations des uns n'effacent pas celles des autres.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souscrit naturellement à la déclaration du G77 et de la Chine et soutient fermement la position du groupe Afrique.

La République Démocratique du Congo reformule le vœu des pays en développement qu'une décision pour la poursuite du Protocole de Kyoto soit adoptée. Nous souhaitons à ce titre :

- 1- Que la deuxième période d'engagement n'excède pas 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2013;
- 2- Que l'utilisation des unités d'émissions excédentaires de la première période soit réservée aux pays ayant pris un engagement pour la deuxième période et ayant fixé des objectifs de réduction ambitieux et chiffrés.
- 3- Que toutes les unités non utilisées à la fin de la deuxième période d'engagement soient annulées.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le régime climat Post Kyoto, la République Démocratique du Congo est en faveur d'un Accord juridiquement contraignant finalisé au plus tard en 2015 pour une mise en œuvre effective en 2020. Cet accord doit établir

le niveau d'ambition de l'ensemble des pays développés de façon à contenir l'augmentation des températures globales à 1,5 °C ;

Monsieur le Président,

La RDC comme la plupart des pays africains devra faire face à des phénomènes liés aux changements climatiques. A cet effet, nous souhaitons que les financements ciblent autant les actions d'atténuation que celle pour l'adaptation. Par ailleurs, nous sommes conscients que le financement public classique seul ne saurait faire face à la demande considérable qui ira en grandissant, Nous sommes donc ouverts au recours aux mécanismes de marchés pour aider à la lutte contre les changements climatiques.

Des ressources nouvelles pourraient également compléter la gamme des financements existants, notamment les taxes aériennes et maritimes ainsi que celles sur les transactions financières.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo avec ses 145 millions d'hectares de forêts constitue le deuxième plus grand pays forestier tropical. Notre sous-sol regorge de matières premières dont est tributaire non seulement notre pays mais également une bonne partie de la planète. Des ressources qui attirent de la convoitise nationale et internationale et génèrent à cet effet de l'instabilité dans les zones concernées.

La RDC s'est résolument engagées dans l'adoption de stratégies d' exploitation durable en vue de garantir l'intégrité et la pérennité de cette ressource. Nous détenons ainsi 15 millions de forêts de production sous contrat d'aménagement durable, dont 5 millions sont déjà certifiés et près de 40 millions dédiés à la conservation stricte.

Le processus continue, notre ambition étant d'atteindre 100% des forêts de production certifiées avec une augmentation significative de la superficie des forêts de conservation d'ici à 2020.

La RDC a depuis 2009 lancé son programme de préparation REDD+ et depuis quelques mois amorcé un exercice d'élaboration d'un plan national climat pour définir son cadre global d'intervention en matière de changements climatiques qui servira à orienter ses choix de développement en tenant compte de la variable climat.

Monsieur le Président,

Conscient de l'importante contribution qu'il peut apporter dans le processus de stabilisation du climat et de son rôle dans le futur régime climatique, la République Démocratique du Congo tient à réaffirmer sa volonté de participer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques à travers le mécanisme REDD+.

A cet effet, une stratégie cadre REDD+ a été récemment validée par toutes les parties prenantes et approuvée par le gouvernement. Cette stratégie implique une réforme des institutions et une révision de nos stratégies de développement. Les principes de REDD+ qui prônent la gestion durable et la conservation sont déjà intégrés dans nos législations et nos programmes d'action nationaux.

Seulement nos populations vivent de la forêt, dans la forêt et à travers la forêt et faute de moyens conséquents, comme l'avions déjà souligné à Copenhague, repris à Cancun et à Durban, à l'heure où je vous livre ce mot, des centaines d'arbres ont été abattus depuis le matin pour satisfaire les besoins quotidiens. Nous consacrons du temps et de l'argent aux discussions sans réaliser que les phénomènes s'accroissent faute d'action.

Les tendances auraient pu être inversées si les discussions étaient moins longues et les appuis annoncés réellement déployés.

Nous déplorons que le décaissement des fonds précoces promis pour les activités REDD+ n'ait pas été totalement effectif et transparent ;

En ce qui concerne les sources de financement REDD+, la RDC tient à rappeler que les engagements financiers des pays développés doivent provenir principalement de fonds publics et que le financement privé pourrait venir en complément sans toutefois s'y substituer.

Nous venons de Londres où les pays du nord se sont engagés au financement de notre phase d'investissement REDD+. Nous avons présenté officiellement hier à Doha l'architecture du fonds national REDD que nous venons de créer. Nous souhaiterions que les promesses de Londres se concrétisent et que ce fonds REDD+ puisse être opérationnel dans un très court terme.

Enfin, la RDC souhaite que la conférence des parties prenne une décision pour que le fonds vert climat dédie une fenêtre spécifique pour REDD+.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Que Doha marque la fin des incertitudes et soit le point de départ d'une réelle vision partagée sur la lutte contre les changements climatiques. Que toutes les parties respectent leurs engagement, chacune à la hauteur de sa capacité et de sa responsabilité. Une chose est sûre, l'avenir de la planète, et donc de nos enfants, dépendra de ce que nous ferons et de ce que nous n'aurons pas fait !

Je vous remercie.